



Montreuil, le 6 mars 2026

NÉGOCIATIONS PSC DANS LA FPH : Le gouvernement se moque des agents hospitaliers

Alors qu'un exercice d'équilibriste est demandé aux organisations syndicales en négociant la mise en place d'une PSC et d'une prévoyance dans des temps records, pour la deuxième fois une réunion de négociation est annulée.

Le 5 mars à 14h49 nous recevions les documents qui devaient être présentés le lendemain, à 17h34 la séance de négociation est annulée sur demande des ministères sans plus de justifications ! C'est un mépris de plus pour les agents hospitaliers qui justement perdent leur santé pour tenter de prodiguer les meilleurs soins et accompagnements possibles dans des conditions souvent innommables.

Nous ne pouvons que constater qu'il n'y a aucune volonté de la part du gouvernement de négocier de façon réelle et sérieuse.

Pour rappel, c'est la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la Fonction Publique qui a ouvert la voie au développement de la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique. L'ordonnance relative à la mise en place d'une PSC dans la FPH date de 2021 avec une échéance de mise en place au 1^{er} janvier 2026. En mai 2025 le ministère de la Santé faisait des annonces sur les solutions qu'il préconisait sans pour autant ouvrir les négociations.

Le ministère fréquemment interpellé notamment en CSFPH a fini par annoncer une première réunion pour le 5 décembre 2025, puis annoncer que cette réunion se tiendrait le 5 septembre...et finalement rien !

Dans le cadre du PLFSS 2026, dans un premier temps un report de deux ans fut acté, puis réduit à un an, soit au 1^{er} janvier 2027, c'est-à-dire dans des conditions de précipitations qui augurait une négociation compliquée. **Mais devant le manque de moyens mis en œuvre par le gouvernement et les ministères pour que ces négociations puissent avancer, la possibilité de tenir les délais va devenir impossible !**

En méprisant ainsi la Fonction Publique Hospitalière, en méprisant les agents hospitaliers, ce sont les besoins de la population qui sont méprisés.

Nous sommes bien conscients que le développement des complémentaires signe le désengagement de la sécurité sociale en matière de protection sociale et l'inversement de la philosophie "*chacun paie en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins*". Pour autant, les négociateurs CGT ne sont pas prêts à lâcher le combat pour que les hospitaliers bénéficient d'un haut niveau de prise en charge.

Plus largement, il est temps qu'un débat public soit ouvert sur les moyens à mettre en œuvre pour couvrir les besoins de santé. Pour les hospitaliers, pour tous les salariés, pour toute la population, c'est le 100 % sécu qui doit être développé. Ce projet est viable pour peu que les décideurs aient le courage de s'attaquer au nœud du problème : le financement de la sécu par une politique de plein emploi et de salaires de haut niveau et en s'attaquant aux exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les grands groupes lucratifs dont certains investissent d'ailleurs dans les assurances santé ou prévoyance à leurs grands profits !

La mobilisation par les urnes, par la grève et dans la rue est une urgence sanitaire et sociale.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Responsable Communication - Jérémie Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX